

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 JUIN 2023

Conseillers en exercice : 5

PRESENTS : MM. PERRIN François, GIRARDET Charles, ROUX Jean-Paul,
Mme VANDROUX Laurence, M. GAUTHIER Arnaud

Conseillers présents : 5

Date de convocation :

02/06/2023

Date d'affichage :

14/06/2023

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VANDROUX Laurence

L'an deux mille vingt-trois le neuf juin à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le deux juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. PERRIN François, Maire.

ORDRE du JOUR

- 1 – Election du délégué et suppléants en vue des élections sénatoriales
- 2 – Référent déontologue
- 3 – Informations et questions diverses

* * *

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé.

Le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) Eau-Assainissement

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1 – Election du délégué et suppléants en vue des élections sénatoriales

M. PERRIN François est élu délégué avec 4 voix pour et 1 vote blanc, selon les modalités prévues par la loi.

MM. ROUX Jean-Paul, GIRARDET Charles, Mme VANDROUX Laurence sont élus suppléants avec respectivement 5 voix, 5 voix et 4 voix selon les modalités prévues par la loi.

2 – Référent déontologue

La loi dite « 3DS » du 21 février 2022 et un de ses décrets d'application prévoient que chaque élu local devra être en mesure à compter du 1^{er} juin de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques. Il s'agit par exemple de situations de conflits d'intérêts dans lesquelles les élus peuvent se retrouver dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

L'Association des Maires du Jura (AMJ) nous propose M. HOUSER Matthieu, titulaire d'un doctorat en droit public.

Il sera rémunéré par une indemnité de vacation d'un montant de 80 euros par dossier. Cette indemnité sera versée par la commune.

Le conseil, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, approuve la délibération de l' AMJ et désigne M. HOUSER Matthieu référent déontologue pour la commune.

3 – RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) Eau-Assainissement

Le maire présente ces 2 rapports qu'il a réalisés conformément aux exigences de la loi.
Ils sont approuvés à l'unanimité par les membres du conseil et restent disponibles en mairie.

PRESENTATION DU RPQS Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

	Indicateurs	ASSAINISSEMENT	EAU	Commentaires
Données générales	Nombre d'habitants desservis	157	128	Assainissement: Tous sauf 2 habitations
	Nombre d'abonnés	64	60	
	Linéaire en m	1 530	1 840	
Consommation	Volume prélevé 2021 en m ³	12 700		Fuite pendant plus de 6 mois+flotteur coincé +25%
	Volume prélevé 2022 en m ³	15 800		
Tarification	Au m ³ pour une facture de 120 m ³			Mode de calcul/pas de compteur Plus de consommation = prix en baisse
	2021	1,50 €	1,40 €	
	2022	1,47 €	1,36 €	
Conformité	Analyses	OK	6	0 non conforme
	Performance du réseau 2021		82%	
	Performance du réseau 2022		75%	

4 – Informations et questions diverses

Aire de Jeux :

Afin de garantir la tranquillité du voisinage, il est proposé d'interdire l'accès le soir à l'aire de jeux.
Une signalisation sera mise en place.

Atelier communal :

Le conseil décide d'acheter un évier.

Partir en livre :

Arnaud GAUTHIER est nommé référent pour l'organisation de « Contes en liberté », lectures qui seront organisées cet été par la bibliothèque intercommunale.

Tourisme :

Comme l'année dernière, deux stagiaires de BTS seront présents sur la commune tout l'été pour effectuer du maraudage pédagogique (interpellation des touristes) et des « balades natures ».

Informations municipales :

La municipalité invite les habitants à un moment convivial au Bistrot des Planches le mardi 20 juin à 18h30.

Pétition contre la réforme des retraites :

Il a été proposé à la commune de mettre en place une pétition pour un référendum d'initiative citoyenne. La méthode semble inefficace et alambiquée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

La secrétaire de séance : VANDROUX Laurence